

La langue du doublage québécois : un français parlé « sous bonne surveillance »

Kristin Reinke et Luc Ostiguy

Volume 22, numéro 2, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063772ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063772ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

University of New Brunswick

ISSN

1920-1818 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Reinke, K. & Ostiguy, L. (2019). La langue du doublage québécois : un français parlé « sous bonne surveillance ». *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 22(2), 1–26.
<https://doi.org/10.7202/1063772ar>

Résumé de l'article

Le doublage québécois de films étrangers retient depuis quelques décennies l'attention des chercheurs en traductologie. Ces derniers constatent que les personnages parlent un français éloigné du français québécois courant, calqué à maints égards sur celui entendu en situation formelle, et qui tient peu compte des variations linguistiques dans la version originale. Toutefois, ces études montrent peu d'exemples, et leurs observations ne concordent pas toujours. Bien souvent, les exemples n'ont pas fait l'objet d'études montrant clairement leurs rapports avec la formalité de la situation. Dans cet article, nous mesurons la place qu'occupent, dans 10 films doublés en France et au Québec, quatre éléments linguistiques associés explicitement au registre formel : maintien de [l] des pronoms personnels il et ils et impersonnel il, maintien des groupes de consonnes finaux, réalisation de la liaison variable et de la particule ne de l'adverbe de négation. L'étude dresse une image quantifiée du phénomène et montre dans que la langue du doublage québécois est exemplaire de ce point de vue.

Copyright (c) Kristin Reinke et Luc Ostiguy, 2019



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La langue du doublage québécois : un français parlé « sous bonne surveillance »

Kristin Reinke
Université Laval

Luc Ostiguy
Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé

Le doublage québécois de films étrangers retient depuis quelques décennies l'attention des chercheurs en traductologie. Ces derniers constatent que les personnages parlent un français éloigné du français québécois courant, calqué à maints égards sur celui entendu en situation formelle, et qui tient peu compte des variations linguistiques dans la version originale. Toutefois, ces études montrent peu d'exemples, et leurs observations ne concordent pas toujours. Bien souvent, les exemples n'ont pas fait l'objet d'études montrant clairement leurs rapports avec la formalité de la situation. Dans cet article, nous mesurons la place qu'occupent, dans 10 films doublés en France et au Québec, quatre éléments linguistiques associés explicitement au registre formel : maintien de [l] des pronoms personnels *il* et *ils* et impersonnel *il*, maintien des groupes de consonnes finaux, réalisation de la liaison variable et de la particule *ne* de l'adverbe de négation. L'étude dresse une image quantifiée du phénomène et montre dans que la langue du doublage québécois est exemplaire de ce point de vue.

Abstract

The dubbing of foreign films in Quebec has, in recent decades, received attention in translation studies. Screen characters appear to speak a French that is quite different from current Quebec French with little account for linguistic variation. However, most studies were based on few examples, rendering them potentially anecdotal, and their observations somewhat contradictory. Often, the examples themselves were not further investigated with respect to correlation with the formality of the situation. We measured, in 10 films dubbed in France and Quebec, four linguistic elements explicitly associated with a higher degree of formality: maintenance of the consonant [l] of personal pronouns *il* and *ils* and impersonal *il*, maintenance the final consonant clusters, use of variable liaisons and of the particle *ne* of the discontinuous negation. This study provided a quantified picture of the phenomenon and verified that the language in Quebec dubbing is exemplary of a high degree of formality.

La langue du doublage québécois : un français parlé « sous bonne surveillance »¹

Doublage québécois et langue surveillée

L'histoire du doublage cinématographique au Québec, comme le rappelle von Flotow (2015), commence vraiment à la fin des années 1960 par une intervention de l'État québécois visant à corriger une situation jugée inacceptable qui durait depuis l'après-guerre. En effet, les rares doublages de films américains, réalisés en France à cette époque, étaient diffusés dans les salles du Québec plus d'une année après les versions originales (désormais VO). Ainsi, à partir des années 1970 est née l'industrie québécoise du doublage, qui a connu par la suite un grand essor en raison de mesures instituées par les gouvernements.² En 1975, l'Assemblée nationale a voté la *Loi sur le cinéma*, dont un des articles stipule que tous les films qui sont destinés à être distribués dans une langue autre que le français doivent être doublés ou sous-titrés en français au Québec, sauf dans le cas d'ententes spéciales. L'intention était de freiner le recul du français dans les salles de cinéma et, par voie de conséquence, de permettre à la population d'avoir accès, sur les écrans des salles, au cinéma international dans leur langue. Après un certain nombre de révisions, l'Assemblée nationale a voté, le 20 juin 1991, le projet de loi 117 qui modifiait la *Loi sur le cinéma*. Cette loi a accru le nombre de films et de copies de films en français et accéléré la sortie des versions en langue française, qui s'effectue désormais dans un délai de 45 à 60 jours après la sortie de la VO. Comme les versions doublées faites en France (désormais VF) prenaient parfois plus de six mois à parvenir au Québec, le milieu culturel québécois, par l'intermédiaire de l'Union des artistes (UDA), a relevé le défi de réaliser les doublages dans ce délai. Cette loi est en partie à l'origine du double doublage français (français et québécois) des mêmes films étrangers, notamment américains. Le doublage de films étrangers dans deux variétés géographiques d'une même langue constitue un phénomène particulier qui n'est pas exclusif au Québec et à la France. On l'observe dans le monde hispanophone, où sont réalisées des versions espagnoles et latino-américaines. Rappelons de plus que cette pratique du double doublage s'est constituée dans un contexte protectionniste : la France avait, dès 1949, déposé un décret fermant son marché à la distribution en salles de films étrangers doublés hors de ses frontières, ce qui a eu pour effet d'interdire la diffusion des doublages québécois (Paquin, 2000 ; Plourde, 2000),³ mis à part ceux de films canadiens-anglais.

Pour les artisans de cette industrie, que représente l'UDA, la rapidité de production n'est pas le seul avantage de doubler au Québec : d'une part, selon eux, la population préférerait les versions québécoises (désormais VQ), plus proches des VO américaines sur les plans culturel et linguistique ; d'autre part, l'industrie donne du travail à bien des comédiens qui auraient du mal à vivre de leur art compte tenu du marché restreint du Québec. Depuis ses débuts, le doublage québécois s'est donc épanoui dans un contexte caractérisé par différents enjeux politiques, économiques et identitaires.

Depuis le début, les traductions audiovisuelles proposées dans les films doublés au Québec retiennent l'attention du public, tant averti que novice, qui les commente dans différentes tribunes, tels les journaux et les blogues dans Internet. Depuis les années 1980, ces traductions font aussi l'objet de quelques travaux en traductologie. Caron (2003), dans son analyse du doublage de la série américaine *Star Trek* (1966-1969), réalisé à Montréal et intitulé *Patrouille du Cosmos* (1971-1972), constate que les personnages y parlent un

français « international » et que presque toute variation linguistique de la VO y est effacée. Ainsi, les personnages qui, dans la VO, laissent entendre différents « accents » américains ou britanniques, s'expriment dans une langue française uniformisée ; qui plus est, dans une langue corrigée plutôt associée aux personnes scolarisées. Selon Caron, la tentative d'assurer une équivalence stylistique avec la VO en faisant parler les personnages de *Patrouille* avec différents accents régionaux francophones aurait été inappropriée (*misplaced*) et mal à propos, puisqu'elle aurait supposé leur renationalisation ; d'où le choix traductologique de la standardisation et de l'uniformisation. Plus récemment, les chercheurs se sont intéressés au double doublage, dont l'analyse a permis de comparer les stratégies de traduction françaises et québécoises pour un même objet.

L'analyse de la VQ de la série d'animation américaine *The Simpsons* a permis à Plourde (2003) de mettre en évidence un autre cas de figure dans les choix traductologiques : dans la VQ, les usages typiques du français québécois (désormais FQ) sont réservés aux personnages peu éduqués, et le français international (désormais FI), aux personnages de l'élite, tels le médecin, le lecteur de nouvelles ou la personne bien nantie. La VF va dans le même sens : la plupart des personnages s'expriment dans un français standard, correct ; le français non standard, familier, est plutôt réservé aux personnages ayant la peau foncée, sans que ce choix ne soit justifié par la VO.

Von Flotow (2009) a analysé deux chansons du film *Chicago*, à savoir *When You're Good to Mama* et *Cell Block Tango – Liz*. Dans la VQ, les deux chansons sont doublées ; dans la VF, seule la seconde l'est, la première étant sous-titrée. En gros, elle observe dans la VF l'usage de mots issus de l'argot, qui assure une certaine correspondance stylistique avec le registre linguistique des chansons originales. Dans la VQ, elle constate plutôt l'usage d'une langue parlée qui s'aligne sur un français neutre qui nivelle les registres de langue. Sur le plan de la syntaxe, la VQ lui apparaît aussi plus éloignée de la langue parlée par rapport à la VO et à la VF. Von Flotow (2015) constate un peu la même chose avec la VQ du film *Bridget Jones' Diary*, comédie romantique. Elle fait remarquer, à partir de quelques cas choisis, que l'équipe de traduction de la VQ fait des choix linguistiques qui sont associés à une langue de plus grande formalité, tant en lexique qu'en morphosyntaxe, en comparaison avec l'équipe de la VF. Par exemple, pour traduire « *Neville, what the fuck is going on?* », cette dernière propose l'énoncé « Qu'est-ce qu'elle fout là ? Qu'est-ce que c'est que ce bordel ? » ; quant à l'équipe québécoise, qui, du reste, efface le *F-word* sans doute considéré trop familier, voire vulgaire, elle propose l'énoncé « Mais, tu veux me dire ce qui se passe ? », moins expressif, plus neutre. Von Flotow (2015) fait valoir que les études consultées concluent toutes que les doublages québécois font entendre une langue française corrigée qui ne tient pas ou qui tient peu compte des multiples registres linguistiques entendus dans la VO.

Il en va de même pour Montgomery (2017) qui, dans son étude des VQ et VF des films *Toy Story* et *Cars*, met également en évidence l'écart qui existe entre les deux sur le plan du registre. Dans les traductions françaises, la familiarité du registre linguistique de la VO est reproduite, tandis que, dans les traductions québécoises, les dialogues sont rendus dans un style plutôt formel, jugé maladroit (*awkwardly formal*) par l'auteure. Par exemple, l'auteure fait observer que l'équipe québécoise fait usage du vouvoiement, caractéristique importante d'une situation formelle, même si le contexte du dialogue ne s'y prête pas vraiment. S'ajoute à ce décalage l'emploi d'un vocabulaire plus recherché (*sophisticated*) qu'il ne l'est dans la VO, tranchant avec les choix faits par l'équipe française qui, dans bien

des cas, fait plutôt usage de l'argot pour remplacer les expressions familières de l'anglais américain.

Ces observations vont dans le même sens que celles de Reinke et Ostiguy (2012) pour les doublages québécois et français de la comédie américaine *Knocked Up*, titrés respectivement *Grossesse surprise* et *En cloque. Mode d'emploi*. L'étude a mis en évidence que la langue de la VQ est, conformément aux intentions de l'UDA, largement alignée sur le FI, et se trouve donc passablement éloignée du FQ courant. Quant à la VF, elle ne s'écarte pas de façon aussi marquée du français parlé dans la grande région parisienne.

Enfin, Reinke, Ostiguy, Houde et Émond (2019) ont montré, à partir d'un corpus de 10 films doublés (1500 minutes d'enregistrement), statistiques à l'appui, que les prononciations typiques du FQ, fussent-elles entendues dans la langue de l'information (Cox, 1998 ; Reinke, 2005), sont presque toutes remplacées par des prononciations correspondant à celles des VF. Qui plus est, il a été observé que certains traits prosodiques, réputés participer à la différence entre les « accents » québécois et français, tendent eux aussi à se ressembler d'une version à l'autre. Ainsi, pour un Québécois ou une Québécoise à l'oreille peu exercée, la prononciation entendue dans les VQ serait grandement assimilable à celle entendue dans les VF.

En conclusion, les caractéristiques des doublages québécois qui ont été révélées dans les différentes études sont l'effacement de l'accent des Québécois et l'usage, en comparaison avec la VO et, dans une certaine mesure, avec la VF, d'une langue parlée corrigée dans des contextes d'interaction verbale qui ne justifient pas ce registre. Cette langue est caractérisée par un lexique parfois plus recherché qu'il ne l'est dans la VO ou dans la VF et par des éléments de morphosyntaxe proches de la norme du français écrit.

Toutefois, la plupart de ces études reposent sur peu d'exemples, glanés ici et là dans les films, ce qui les rend potentiellement anecdotiques. On évalue donc mal l'étendue du phénomène. De plus, les observations ne concordent pas toujours. Par exemple, von Flotow (2009, 2015), Reinke et Ostiguy (2012) et Montgomery (2017) ne distinguent pas les mêmes tendances dans leurs analyses respectives. Reinke et Ostiguy remarquent que les règles du vouvoiement pratiquées au Québec, différentes de celles de France, se retrouvent dans *Grossesse surprise*, tandis que Montgomery dit observer plus ou moins le contraire dans *Toy Story*. Von Flotow (2015), dans *Bridget Jones' Diary*, constate que le traducteur de la VQ tend à ne pas offrir de traductions parfaitement équivalentes pour les mots à connotation sexuelle de la VO, ce que Reinke et Ostiguy n'observent pas dans *Grossesse surprise* : au contraire, l'esquive est plus apparente dans la VF *En cloque. Mode d'emploi*. Enfin, bien souvent, les éléments linguistiques mis en évidence par von Flotow et Montgomery n'ont pas nécessairement fait l'objet d'études sociolinguistiques attestant qu'ils entretiennent clairement des rapports avec la formalité de la situation.

Dans cet article, nous mesurons la place qu'occupent, dans 10 films doublés en France et au Québec, certains éléments linguistiques que la recherche en sociolinguistique associe explicitement à un registre de plus grande formalité. Cette étude permettra de dresser une image quantifiée de l'usage de ce registre dans les VF et les VQ et de vérifier dans quelle mesure la langue parlée du doublage québécois est exemplaire par rapport à cet aspect.

Méthodologie

Corpus

Le corpus de la recherche est composé des 45 premières minutes des VQ de 11 films et téléseries appartenant à différents genres ou techniques cinématographiques, par exemple des films d'animation, des suspenses et des comédies : *Astro Boy* (2009), *Penguins of Madagascar* (2014), *Planes* (2013), *Hemlock Grove* (2013-2015),⁴ *Sin City* (2005), *The Interpreter* (2005), *The Tourist* (2010), *Bad Teacher* (2011), *Hangover 3* (2013), *Knocked Up* (2007) et *Orange is the New Black* (2013-).⁵ Notre analyse inclut également les 45 premières minutes des VF des mêmes films et téléseries comme point de comparaison.

Nos résultats seront également mis en rapport avec ceux d'études sociolinguistiques, françaises et québécoises, qui, chacune dans des contextes de production verbale différents, ont quantifié les éléments linguistiques examinés.

À notre corpus de films s'ajoute un corpus de comparaison qui fournira des éléments de discussion : il s'agit d'un extrait de 30 minutes du premier épisode de la téléserie québécoise *Les hauts et les bas de Sophie Paquin*, diffusée de 2006 à 2009 (désormais *SophieQ*), dans laquelle est représenté un FQ spontané, mais relativement neutre dans la mesure où il ne comporte pas de traits linguistiques dévalués par la population,⁶ et de son doublage français (désormais *SophieF*). Ce corpus fournira des indications sur l'usage langagier dans une production québécoise contemporaine et son doublage français.

Les énoncés de près de 400 personnages des VQ et des VF, d'une durée totale d'environ 1500 minutes, ont été transcrits par des étudiants en linguistique qui ont reçu une formation spéciale en phonétique et en morphosyntaxe du français parlé au Québec et en France. Une vérification des transcriptions a été réalisée par accord interjuge ainsi que par les auteurs de l'article.

Inspirés des critères élaborés par Koch et Oesterreicher (2001), nous avons découpé les extraits des films en séquences identifiées comme étant des situations formelles, plus ou moins formelles ou informelles. De façon à accentuer le contraste, nous n'avons pris en compte que les situations que nous avons déterminées comme formelles (désormais SF) ou informelles (désormais SI). L'effet de la formalité des situations dans lesquelles les personnages mis en scène s'expriment a été mesuré à partir des taux d'occurrence des éléments linguistiques retenus.

Variables linguistiques

Les éléments linguistiques retenus pour l'analyse sont des variables linguistiques qui ont déjà fait l'objet d'études sociolinguistiques ayant révélé qu'une de leurs variantes est plus souvent employée en situation de plus grande formalité. Dans notre étude, une *variable linguistique* réfère donc à un élément langagier présentant une ou plusieurs *variantes linguistiques* plus ou moins en concurrence dans l'usage. Pour ce qui est de la *variante linguistique*, elle est définie comme étant une des différentes formes linguistiques utilisées pour référer à une même réalité.

Nous avons sélectionné quatre variables linguistiques, d'ordre phonétique, morphologique ou morphosyntaxique. Ces variables, valables au Québec et en France,

présentent deux variantes : l'une entendue plus fréquemment dans un registre de plus grande formalité (V₁ ou *variante formelle*) et l'autre, dans un registre plus familier (V₂ ou *variante familière*).

Maintien (V₁) ou élision (V₂) de la consonne [l] des pronoms personnels sujets *il* et *ils* et impersonnel *il*. Les pronoms personnels (a) *il* et (b) *ils* ainsi que le pronom impersonnel (c) *il* connaissent chacun une ou des variantes non élidées avec consonne [l] articulée, prononcées respectivement :

- 1) [il] (il prend ; il ouvre)
- 2) [il] ou [ilz] avec liaison (ils prennent ; ils ouvrent)
- 3) [il] (il y a ; il faut).

Ces pronoms connaissent également des variantes élidées, sans consonne [l], prononcées respectivement :

- 1) [i] lorsque suivi d'une consonne (il prend > [i] prend) ou [j] lorsque suivi d'une voyelle (il ouvre > [j] ~ [ij] ouvre)
- 2) [i] lorsque suivi d'une consonne et [iz] ou [j] lorsque suivi d'une voyelle (ils prennent > [i] prennent; ils ouvrent > [iz] ouvrent ~ [j] ouvrent)
- 3) [j] lorsque suivi d'une voyelle (il y a > [j] ~ [ij] a), [i] lorsque suivi d'une consonne (il faut > [i] faut) ou, avec certains verbes, absence complète⁷ (il faut > faut).

Des études ont fait mention de taux de variantes élidées plus élevés chez des locuteurs moins scolarisés par rapport à ceux qui le sont davantage (Ashby, 1984 ; Poplack et Walker, 1986 ; Santerre, Noiseux et Ostiguy, 1977), ainsi que chez les jeunes par rapport aux plus âgés (Ashby, 1984). Les taux de chaque variante seraient également plus ou moins élevés selon que le discours est produit en situation à caractère formel ou informel (Armstrong, 1996 ; Martel, Reinke, Deshaies, Ménard et Émond, 2010 ; Reinke, 2005).

Maintien (V₁) ou simplification (V₂) du groupe de consonnes final. Le phénomène de simplification des groupes de consonnes finaux est courant en français, quelle que soit la variété géographique, voire sociale ou situationnelle. Différents groupes de consonnes situés à la fin des mots peuvent se simplifier : *table* > *tab'* carrée; *prêtre* > *prêt'* catholique; *liste* > *lis'* d'épicerie; *couvercle* > *couverc'* d'un pot. Les groupes de consonnes constitués d'une occlusive ou d'une fricative suivie de /ʁ/ ou /l/ sont sans doute les plus susceptibles de se réduire. En revanche, sauf exception, les groupes consonantiques finaux débutant par les consonnes /ʁ/ et /l/, suivies de toute autre consonne, sont irréductibles : *courte paille*, *parle vite*, *valse danoise*, *solde bancaire*.

Le phénomène serait variable en importance selon le contexte linguistique à droite du groupe. Les taux de simplification seraient plus élevés lorsque le mot est suivi, sans pause, par un autre commençant par une consonne, par exemple *tab(l)e fermée* (le maintien entraînant la prononciation du *e* graphique [ta.blə.fɛʁ.me]), que lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle, par exemple *tab(le) ouverte* (Kemp, Pupier et Yaeger, 1980 ; Laks, 1980 ; Pustka, 2011). La simplification, du moins lorsque les liquides /l/ ou /ʁ/ sont à la finale du mot, serait également régie par la fréquence des mots dans le discours, la position du mot par rapport à l'accent ou encore par les mots eux-mêmes ou les classes de

mots (Pustka, 2011). Par ailleurs, elle serait moins fréquente lorsque les individus portent une attention particulière à la façon dont ils parlent, notamment en SF (Cox, 1998 ; Reinke, 2005). Ces taux de simplification seraient aussi moindres dans la langue spontanée des locuteurs plus scolarisés (Kemp et coll., 1980 ; Pustka, 2011) et, chez ces derniers, varieraient en fonction de la place que l'étude et la connaissance de la langue occupent dans leurs activités professionnelles respectives (Rajala, 2016).

Pour l'analyse, nous avons tenu compte du contexte à droite : un mot commençant, sans pause, soit par une consonne (CC#C), soit par une voyelle (CC#V), ou une pause, c'est-à-dire sous l'accent de fin de syntagme (CC##). Nous avons pris soin d'éliminer les mots composés dont les groupes habituellement réductibles ne se simplifient jamais (p. ex. *Notre-Dame*, une *contre-attaque*).

Réalisation (V₁) ou absence (V₂) de la liaison consonantique. La liaison consonantique se produit lorsque la consonne graphique finale d'un mot (mot₁), muette si ce mot est dit isolément ou suivi d'un autre commençant par une consonne, est prononcée quand elle entre en contact avec la voyelle initiale (ou le *h* muet) du mot qui suit (mot₂) : *un* [œ̃] ; *un* [œ̃] chien ; *un* [œ̃n] enfant. La liaison est un phénomène dit de *sandhi* externe, c'est-à-dire une modification phonétique qui survient en des sites morphosyntaxiques à la frontière entre deux mots. Les questions du statut de cette consonne (latente, supplétive, épenthétique ou rattachée lexicalement au mot₂) ainsi que de son niveau de traitement (phonologie, morphologie, type de stockage lexical) sont encore en discussion (Côté, 2012 ; Durand, Laks, Caldron et Tchobanov, 2011). Les travaux sur le sujet ont aussi mis en évidence l'existence de facteurs favorisant ou défavorisant la liaison : catégorie grammaticale du mot₁, nature de la consonne de liaison, groupements prosodiques et longueur syllabique du mot₁, fréquence lexicale des mots, fréquence des séquences mot₁ mot₂ et style de parole (Adda-Decker, Fougeron, Gendrot, Delais-Roussarie et Lamel, 2012).

On reconnaît qu'il existe des liaisons *catégoriques*,⁸ réalisées par tous les francophones, par exemple Déterminant + Groupe nominal « un [n] arbre », et des liaisons *variables*,⁹ entendues chez les uns, mais non chez les autres, par exemple Préposition bisyllabique *après* + Groupe nominal « après un [z] long moment » ou Verbe semi-auxiliaire + Infinitif « je dois [z] avouer ». On a également observé que certains sites morphosyntaxiques de liaisons variables donnent lieu à plus de réalisations que d'autres : par exemple, le francophone lie plus entre un auxiliaire, *avoir* ou *être*, et un participe passé (vous êtes [z] allés) qu'entre un nom et un adjectif (des régions [z] inexplorees).

La fréquence des liaisons variables serait plus grande chez les personnes scolarisées, chez ceux participant activement au marché linguistique ainsi que chez les personnes plus âgées (Ashby, 1981, 2003 ; Durand et coll., 2011 ; Howard, 2007 ; Tousignant, 1978 ; van Ameringen et Cedergren, 1981). Elle serait aussi plus importante dans les prises de parole à caractère formel, comme le sont, par exemple, l'entrevue publique portant sur un sujet sérieux et le bulletin d'information (Howard, 2007 ; Reinke, 2005 ; Villeneuve, 2017), et en tâche de lecture à voix haute (Durand et coll., 2011). Par contre, il n'est pas clair encore dans quelle mesure il existe un rapport entre variété géographique du français et taux de réalisations des liaisons variables (Durand et coll., 2011).

Dans notre étude, nous n'avons examiné que les sites morphosyntaxiques donnant lieu à des liaisons variables et n'avons pas comptabilisé les liaisons catégoriques, tant celles qui sont produites dans des contextes à forte cohésion grammaticale (p. ex. Dét + GN : un

[n] arbre, deux [z] arbres ; Pronom *en* + Verbe : j'en [n] ai pris) que celles observées dans des expressions figées (p. ex. temps [z] en temps ; les Nations [z] Unies). Pour déterminer les sites où la liaison est variable, nous avons eu recours à Tousignant (1978) et à van Ameringen et Cedergren (1981), dont les études mettent en évidence les sites de liaisons catégoriques : chez 120 Montréalais pour le premier, à partir d'un corpus constitué d'entrevues à caractère informel de femmes et d'hommes de tous âges et de tous groupes socioéconomiques (corpus Sankoff-Cedergren) ; chez 27 locuteurs du même corpus pour les seconds. De plus, nous nous sommes référés à l'étude de Durand et coll. (2011) dont les observations, portant sur 372 locuteurs dans 35 points d'enquêtes répartis dans l'espace francophone, vont dans le même sens que celles des auteurs précités. Les sites de liaisons variables retenus sont présentés ci-dessous avec des exemples tirés des films doublés :

- 1a. (V + Inf) Verbe semi-auxiliaire + Infinitif : vous allez [z] être [...] ; il peut [t] absorber [...] ; il faut [t] aller ; [...] devant [t] être exécutés
- 1b. (Aux + PP) Auxiliaire verbal + Participe passé : que cette découverte soit [t] utilisée ; ils ont [t] été [...] ; qu'elle ait [t] eu raison
- 1c. (V + GP, GN, GA, GAdv ou PRO) Verbe + Groupe prépositionnel, nominal, adjectival ou adverbial ou pronom : il se maintient [t] en tête ; nous sommes [z] à l'extérieur ; je suis [z] un robot, tu es [z] une copie ; il est [t] important ; c'était [t] insensé ; il était [t] aussi vert que [...] ; ils se précipitèrent [t] aussitôt ; il doit [t] alors faire ; je préfère que ce soient [t] eux ; tu vas [z] en avoir
2. (Pas) Adverbe de négation *pas* suivi de n'importe quelle catégorie lexicale : ce n'est pas [z] un être humain ; pas [z] ici ; [...] pas [z] y aller
3. (Mais) Conjonction *mais* suivie de n'importe quelle catégorie lexicale : mais [z] aussi changer la vie ; mais [z] il y a un autre problème
4. (Pro + V) Pronoms personnels sujets *ils* ou *elles* + Verbe à temps fini / Auxiliaire : ils [z] ont parfois ; i(l)s [z] espèrent ; elles [z] ont baigné
5. (Prép) Préposition. Les cas rencontrés les plus fréquents sont *dans* ou *chez* + GN : dans [z] une course, chez [z] une femme (cas exclu : chez [z] eux, [z] elle) ; *sans* ou *après* + GN ou V : sans [z] un seul ami, sans [z] oublier, après [z] avoir extrait
6. (Adv) Adverbe, autre que *pas* et le mot qu'il modifie. Les cas rencontrés les plus fréquents sont *plus*, *moins* ou *trop* + Adj : plus [z] élaborés, moins [z] utiles, trop [p] exigeant ; ne ... *plus* (négation) + V ou Adv : ne plus [z] avoir ; plus [z] aujourd'hui
7. (Quand) Adverbe interrogatif *quand* suivi de n'importe quelle catégorie lexicale : quand [t] on pourrait
8. (N + Adj) Nom au pluriel + Adjectif : des marmottes [z] insomniaques ; des volatiles [z] inutiles (expressions figées exclues : Nations [z] Unies ; ...).

Réalisation (V₁) ou absence (V₂) de la particule *ne* de l'adverbe de négation discontinu *ne ... pas*. En français parlé, quelle que soit la variété géographique ou sociale, la particule *ne* de l'adverbe discontinu de négation *ne ... pas* ou *ne ... plus* est couramment omise : par exemple, après le pronom personnel clitique sujet suivi de son verbe ou d'un pronom clitique complément (tu *n(e)* le seras jamais › tu l' seras jamais), après un sujet nominal (un robot *ne* doit pas porter la casquette › un robot doit pas porter la casquette), au début d'une phrase injonctive (*Ne* me placez pas › Me placez pas ~ Placez-moi pas) ou dans une locution restrictive (Il *n'*est *qu'*onze heures › Il est qu'onze heures). Nombre d'études ont montré des taux élevés d'effacement du *ne* (Armstrong, 2002 ; Ashby, 1981 ; Sankoff et Vincent, 1977), qui augmenteraient avec les nouvelles générations (Ashby, 2001 ; Hansen et Malderez, 2004 ; Villeneuve, 2017) ; des taux variables en fonction de l'appartenance sociale des locuteurs ; et enfin, des taux variables en importance selon les sites morphosyntaxiques (Ashby, 1981 ; Hansen et Malderez, 2004 ; Villeneuve, 2017). Ces taux d'effacement sont cependant moindres chez ceux dont la parole a été captée dans des discours plus surveillés, comme ceux qui s'entendent dans les médias, à la radio ou à la télévision (Armstrong, 2002 ; Reinke, 2005 ; Villeneuve, 2017). Le maintien ou l'omission du *ne* serait donc aussi une affaire de style, reposant sur les lieux où se fait la prise de parole ou le type de communication dans laquelle interviennent les locuteurs (entrevue télévisée, lecture d'un bulletin de nouvelles, etc.).

Nous avons ainsi comptabilisé tous les cas de maintien et d'absence du *ne*. Pour l'analyse, nous avons exclu tous les cas avec le pronom *on* suivi d'un verbe commençant par une voyelle (p. ex. *on n'a pas*), étant donné qu'on ne saurait décider du statut du son [n] : adverbe élide *n'* ou simplement liaison entre le pronom et le mot à droite (*on [n] a pas*).

Analyse des résultats

Nous avons relevé les taux moyens d'occurrence des variantes formelles des variables linguistiques en les distinguant selon trois variables indépendantes : la version (VQ ou VF), le film, et le degré de formalité de la situation. Dans le cas de certaines variables, lorsque les données s'y prêtaient, ces taux d'occurrence ont été étudiés en rapport avec les sites (contextes) morphosyntaxiques où elles peuvent se manifester ou non.

Les taux d'occurrence moyens des variantes formelles ont été calculés par rapport au nombre total d'occurrences de la variable linguistique. Afin d'évaluer l'effet de la version et de la formalité, les données ont été analysées avec un modèle binomial mixte à un facteur (superfacteur qui croise la version et la formalité). Le modèle a été implémenté avec la procédure GLIMMIX du logiciel SAS [1] avec l'énoncé RANDOM. Les comparaisons multiples (*pairwise comparisons*) sont effectuées à l'aide de la méthode de Tukey, ou test DSH (différence significative honnête) de Tukey. Ce dernier est utilisé dans le cadre d'une ANOVA de façon à évaluer si des moyennes sont significativement différentes.

Dans une étude antérieure (Reinke et coll., 2019) portant sur la prononciation et la prosodie dans les doublages québécois et français, nous avons été contraints d'éliminer de l'analyse les versions d'*Astro Boy* puisque, dans la VQ, le personnage en titre, joué par un enfant, a produit un taux anormalement élevé de prononciations typiques du FQ, comparativement à tous les autres personnages du même film ainsi qu'à tous ceux des 10 autres VQ analysées. Les taux d'occurrences de ce doubleur constituaient donc des données

aberrantes. Cela étant, les résultats présentés dans la section suivante ne tiennent pas compte des données de ce film, même si les variables linguistiques de la présente étude sont d'un autre ordre.

Résultats

Maintien ou élision de la consonne [l] des pronoms personnels *il* et *ils* et impersonnel *il*

Nous avons relevé 1402 occurrences des pronoms personnels *il* et *ils* et du pronom impersonnel *il*. Dans le Tableau 1 figurent les taux d'occurrence des variantes formelles, c'est-à-dire non élidées, des pronoms personnels *il* et *ils* et du pronom impersonnel *il* regroupés, ainsi que ceux pour chaque pronom.

Tableau 1

Taux d'occurrence des variantes non élidées des pronoms personnels il et ils et impersonnel il selon la version et la formalité de la situation (N = nombre de personnages ayant produit la variable)

Maintien de la consonne [l]		Formalité de la situation	
		Formelle	Informelle
Pronom	Version	Moyenne (%)	
Tous	VF	71,2	54,9
<i>N</i> = 179	VQ	73,4	69,8
<i>Il</i> personnel	VF	85,2	75,0
<i>N</i> = 106	VQ	91,0	89,0
<i>Ils</i>	VF	81,0	51,8
<i>N</i> = 71	VQ	78,9	71,7
<i>Il</i> impersonnel	VF	58,7	32,7
<i>N</i> = 137	VQ	57,2	46,0

Premier constat : les taux d'occurrence des variantes non élidées sont généralement élevés, quel que soit le pronom. En ce qui concerne les SI, les taux de variantes non élidées des trois pronoms, que ce soit celui des doubleuses et doubleurs français (désormais DbF), à savoir 54,9 %, ou celui des doubleuses et doubleurs québécois (désormais DbQ), à savoir 69,8 %, sont bien supérieurs à ceux qu'ont révélés les recherches portant sur la langue parlée en France et au Canada dans des contextes peu formels. Pour la France, Laks (1980) observe, en français parlé à Paris, des taux de 6 % pour *il* impersonnel, de 46 % pour *il* personnel et de 24 % pour *ils*. Ashby (1984), chez 26 locuteurs de la ville de Tours appartenant à deux strates d'âges, à savoir de 14 à 24 ans et de 54 à 61 ans, obtient un taux de 12 % à la fois pour *il* impersonnel et *ils* et de 37 % pour *il* personnel. Armstrong (1996) n'observe aucune variante non élidée pour les pronoms *il* impersonnel et *ils* chez 40 élèves âgés de 11 à 18 ans fréquentant un lycée d'un village de Lorraine. Pour *il* personnel suivi d'une consonne, il obtient de faibles taux de variantes non élidées de 2,5 % en entrevue face à face avec l'expérimentateur et de 9 % dans une conversation entre pairs ; en revanche, pour *il* personnel suivi d'une voyelle, il obtient les taux de 82,9 % et de 83,5 % dans les mêmes situations. En résumé, dans les différentes communautés françaises pour lesquelles il y a des données, les variantes non élidées constituent l'exception, mis à part *il*

personnel, dont le taux est variable, notamment lorsque suivi d'un verbe débutant par une voyelle. Au Québec, ce dernier cas ne se voit pas ; pour ce qui est des autres pronoms, les résultats vont dans le même sens. Santerre et coll. (1977), dans une étude portant sur le français parlé à Montréal chez plus de 100 locuteurs des deux sexes, de tous âges et de tous milieux socioéconomiques (corpus Sankoff-Cedergren), en situation d'entrevues face à face avec un expérimentateur, obtiennent des taux de variantes non élidées de *il* (personnel et impersonnel confondus, tous contextes à droite) et de *ils* de 1,5 % et de 1,3 % respectivement. Poplack et Walker (1986), dans une étude engageant 60 locuteurs de la région de Hull et Ottawa, également de toutes caractéristiques sociales, prenant la parole en entrevue se voulant informelle, n'observent aucune variante non élidée dans le cas de *il* (impersonnel et personnel) et qu'un faible taux de 1 % pour *ils*. Fait à noter, les taux chez les doubleuses et doubleurs (désormais Db), français ou québécois, diffèrent en fonction du pronom selon un ordre qu'on retrouve généralement dans la langue parlée spontanée (*il* personnel > *ils* > *il* impersonnel).

Deuxième constat : il y a plus de variantes non élidées en SF qu'en SI. Cette différence est cependant nettement plus importante dans les doublages français (71,2 % vs. 54,9 %) qu'elle ne l'est dans les doublages québécois (73,4 % vs. 69,8 %). Ce comportement des Db reproduit un peu ce qu'on peut constater chez les locuteurs dans des contextes de prise de parole perçus comme formels. Ostiguy, Champagne, Gervais et Lebrun (2005) ont observé la langue parlée de 75 étudiants universitaires âgés de 20 à 25 ans, captée à la faveur d'entrevues en petits groupes ou d'exposés, avec consigne explicite d'utiliser un français « soigné », réalisés dans le cadre de leur formation universitaire et de tests d'évaluation sommative ou diagnostique de leurs compétences en français oral. Les taux de variantes non élidées du pronom *il*, personnel et impersonnel confondus, et de *ils* sont respectivement de 4,3 % et 12,4 %. Même si ces taux demeurent relativement faibles, ils sont plus élevés que ceux issus des recherches québécoises précitées. En revanche, ces résultats d'Ostiguy et coll. (2005) se rapprochent davantage de ceux obtenus en des situations encore plus formelles. Martel et coll. (2010) obtiennent un taux de 14,1 % de variantes non élidées lorsque les neuf chefs d'antennes étudiés sont en interaction et de 48,7 % lorsqu'ils sont en situation de lecture. Reinke (2005) a relevé les taux d'occurrence des variantes non élidées des pronoms *il* (personnel et impersonnel confondus) et *ils* dans trois types d'émissions québécoises se différenciant par leur degré de formalité : type 1, de grande formalité (bulletin d'information et documentaire), chez 30 femmes et 56 hommes ; type 2, de moyenne formalité (information commentée, chronique culturelle ou chronique d'intérêt général, entrevue avec des personnalités), chez 19 femmes et 13 hommes ; type 3, oscillant entre formalité modérée et informalité (infovariété, *quiz*), chez deux femmes et 12 hommes. Reinke (2005) obtient, dans l'ordre, des taux de *il* non élidé de 79,9 %, 33,1 % et 18,3 % ; et de *ils* non élidé, de 85,5 %, 28,2 % et 13,5 %. Les 12 lecteurs de nouvelles québécois étudiés par Cox (1998) n'ont fait usage, en ondes, que des variantes non élidées des trois pronoms personnels.

En résumé des deux premiers constats, les taux des Db en SI sont supérieurs à ceux révélés dans les diverses études sur le français spontané ; pour ce qui est de ceux en SF, ils s'apparentent à ceux obtenus en situation supposant une activité de lecture (Cox, 1998 ; Reinke, 2005). Par rapport aux pronoms, l'image linguistique projetée dans les films doublés québécois et français est donc celle d'une langue qui tend à s'aligner sur la norme de l'écrit.

Tableau 2

Variantes non élidées des pronoms personnels il et ils et impersonnel il : significativité statistique des différences entre les versions et la formalité de la situation

Formalité de la situation	Version	dl	Valeur de <i>t</i>	PR > <i>t</i>
<i>Tous : il, ils et il impersonnel</i>				
SF versus SI	VF	171	3,22	* ,0020
	VQ		0,76	,4490
SI	VF versus VQ		-4,43	* < ,0010
SF	VF versus VQ		-0,45	,6511
<i>il</i>				
SF versus SI	VF	87	1,65	,1030
	VQ		0,69	,4910
SI	VF versus VQ		-3,55	* < ,0010
SF	VF versus VQ		1,17	,2450
<i>ils</i>				
SF versus SI	VF	44	2,46	* ,0180
	VQ		0,74	,4610
SI	VF versus VQ		-2,53	* ,0150
SF	VF versus VQ		0,21	,8330
<i>il (impersonnel)</i>				
SF versus SI	VF	108	3,51	* < ,0010
	VQ		1,41	,1600
SI	VF versus VQ		-2,30	* ,0230
SF	VF versus VQ		0,18	,8590

Note. * indique une différence significative.

Troisième constat : le Tableau 2, qui porte sur la significativité des différences constatées dans le Tableau 1, montre que certaines d'entre elles sont statistiquement significatives, d'autres pas :

- Les différences des taux entre les DbQ et les DbF en SI sont significatives pour chaque pronom considéré (voir les lignes SI – VF vs. VQ), mais ne le sont pas en SF. Autrement dit, les DbQ emploient significativement plus de variantes non élidées que leurs collègues français dans les SI.
- Comme on l'a dit plus tôt, les différences entre taux de variantes élidées en SF et en SI sont peu importantes chez les DbQ : l'analyse statistique révèle qu'elles ne sont pas significatives (voir les lignes SF vs. SI – VQ). Le contraire est observé chez les DbF (voir les lignes SF vs. SI – VF). Comparativement aux DbF, les DbQ marquent donc peu les situations à ce niveau et, à ce titre, ils s'écartent encore un peu plus de l'usage réel en offrant aux cinéphiles un modèle de langue homogène.

Maintien ou simplification des groupes de consonnes finaux

Nous avons relevé 1881 groupes consonantiques susceptibles d'être réduits. Dans le Tableau 3 figurent les taux de maintien des groupes de consonnes finaux.

Tableau 3

Taux de maintien de groupes de consonnes finaux en fonction du contexte à droite, de la version et de la situation (N = nombre de personnages ayant produit la variable)

Maintien du groupe de consonnes final	Version	Formalité de la situation	
		Formelle	Informelle
		Moyenne (%)	
Tous éléments à droite <i>N</i> = 200	VF	88,6	79,8
	VQ	87,3	83,4
Suivi d'une voyelle (CC#V) <i>N</i> = 108	VF	96,5	96,0
	VQ	98,3	97,3
Suivi d'une pause (CC##) <i>N</i> = 124	VF	93,0	94,3
	VQ	93,8	91,4
Suivi d'une consonne (CC#C) <i>N</i> = 166	VF	86,1	66,6
	VQ	83,3	74,4

Premier constat : les taux moyens montrent d'abord que les groupes consonantiques finaux sont peu simplifiés par les Db, quels que soient l'élément linguistique à droite, c'est-à-dire une voyelle (CC#V), une pause (CC##) ou une consonne (CC#C), et la situation où se déroule l'interaction entre les personnages. Les résultats en SI, tous éléments à droite confondus (VF : 79,8 % ; VQ : 83,4 %), tranchent considérablement avec ceux des études qui ont porté sur cet aspect du français parlé capté dans des situations voulues informelles. Kemp et coll. (1980) remarquent que plus de 80 % des 45 sujets québécois, de toutes caractéristiques sociales, maintiennent moins de 10 % des groupes de consonnes finaux dans des conversations quotidiennes. Les auteurs considèrent, en effet, qu'en raison de la haute fréquence de la simplification, ce serait plutôt le maintien des consonnes finales qui serait marqué socialement, et non la simplification. Les locutrices et locuteurs parisiens de Pustka (2011), faisant partie des 100 personnes de différentes régions francophones ayant participé au projet *Phonologie du français contemporain* (PFC), présentent, quant à eux, un taux de maintien des liquides /l/ et /ʎ/ à la finale des mots de 52 % ; les sujets guadeloupéens de ce groupe, un taux de 24 %.

Deuxième constat : les Db simplifient un peu moins les groupes consonantiques en SF qu'ils ne le font en SI. C'est aussi cette tendance qui est observée dans les travaux de sociolinguistique. Reinke (2005) obtient des taux de 84,5 %, 53,4 % et 39,3 % pour, respectivement, les émissions de télé québécoises de types 1 (grande formalité), 2 (formalité moyenne) et 3 (formalité modérée et informalité). Rajala (2016) a analysé des vidéos de 18 professeurs universitaires québécois captés dans le cadre de l'émission *Publications universitaires*, diffusée sur le Canal Savoir. Le taux de maintien obtenu est de 47 %. Au niveau individuel, les taux varient entre 100 % et 0, et 13 professeurs ne maintiennent les groupes que dans la moitié des cas. Dans une étude exploratoire, Reinke (2018) a fait l'analyse des échanges entre l'ancienne première ministre du Québec, Pauline

Marois, et les six animatrices et animateurs qui la recevaient dans le cadre de trois émissions d'information et de trois émissions d'infodivertissement. Pour ce qui est des premières, plus formelles, l'auteure y observe un taux de 43 % de maintien et, dans les secondes, moins formelles, un taux de 37 %.

Fait à noter, chez les Db, les taux de maintien diffèrent un peu en fonction de l'élément à droite : plus grands pour CC#V, un peu moins pour CC## et encore un peu moins pour CC#C. C'est presque toujours ce même ordre qui est obtenu dans les études. Les 75 étudiants universitaires de l'étude d'Ostiguy et coll. (2005) montrent des taux de 46 % pour CC#V, de 31 % pour CC## et de 10 % pour CC#C. C'est encore au même ordre qu'arrive Reinke (2005), tous types d'émissions confondus : 72,8 % pour CC#V, 66,7 % pour CC## et 58,6 % pour CC#C. Il en va de même pour Pustka (2011) chez les locutrices et locuteurs parisiens de son corpus : 80 %, 68 % et 37 %. De ce point de vue, la langue des Db obéit elle aussi à ces contraintes phonologiques.

En résumé, les taux de maintien des Db en SI, au demeurant proches de ceux en SF, sont largement supérieurs à ceux des locuteurs francophones. Pour ce qui est des taux observés en SF, ils sont comparables à ceux des lectrices et des lecteurs de nouvelles ou de documentaires étudiés par Reinke (2005). Comme dans le cas des pronoms sujets, l'image linguistique projetée est celle d'une langue parlée qui se confond avec la langue écrite.

Tableau 4

Maintien des groupes de consonnes finaux : significativité statistique des différences entre les versions et la formalité de la situation.

Formalité de la situation	Version	dl	Valeur de t	PR > t
Suivi d'une consonne (CC#C)				
SF versus SI	VF	147	4,17	* ,001
	VQ		2,06	* ,040
SI	VF versus VQ		-2,02	* ,044
SF	VF versus VQ		0,80	,423
Suivi d'une pause (CC##)				
SF versus SI	VF	89	-0,38	,706
	VQ		0,61	,542
SI	VF versus VQ		0,95	,342
SF	VF versus VQ		-0,21	,836
Suivi d'une voyelle (CC#V)				
SF versus SI	VF		0,14	,887
	VQ		0,39	,694
SI	VF versus VQ		-0,48	,629
SF	VF versus VQ		-0,57	,568
Tous éléments à droite				
SF versus SI	VF	197	3,00	* ,003
	VQ		1,41	,159
SI	VF versus VQ		-1,61	,109
SF	VF versus VQ		0,52	,606

Note. * indique une différence significative.

Troisième constat : comme le montre le Tableau 4, seules les différences entre SF et SI constatées pour CC#C sont significatives pour les deux groupes de doubleurs (voir les lignes SF versus SI – VF et SF versus SI – VQ). Autrement dit, les Db, qu'ils soient Français ou Québécois, n'ont produit de taux significativement différents entre les situations que dans ce contexte. Les Db utilisent donc le contexte CC#C pour marquer une différence entre les deux situations.

Les taux de maintien en SI affichés au Tableau 3 sont plus élevés chez les DbQ que chez les DbF dans presque tous les contextes. Le Tableau 4 indique cependant qu'une seule de ces différences en SI entre les DbQ et les DbF est significative, à savoir celle du contexte CC#C (voir les lignes SI – VF versus VQ). Autrement dit, les DbQ utilisent, en SI, significativement plus de variantes formelles que ne le font les DbF dans ce contexte linguistique où, d'ailleurs, le maintien s'observe le moins dans les populations étudiées dans les diverses études sociolinguistiques, quel que soit le registre de langue. Cette observation suggère que les DbQ manifestent un plus grand souci de correction que leurs collègues français, comme cela a déjà été constaté avec les pronoms sujets.

Réalisation ou absence de la liaison consonantique

Dans le Tableau 5 figurent les taux de liaisons variables réalisées. Quelque 2008 sites morphosyntaxiques où la réalisation d'une liaison variable était possible ont été compilés.

Tableau 5

Taux moyens de réalisation de la liaison variable (N = nombre de personnages ayant produit la variable)

Présence de la liaison consonantique		Formalité de la situation	
		Formelle	Informelle
Version		Moyenne (%)	
Tous sites considérés N = 198	VF	36,1	25,9
	VQ	39,5	35,5

Premier constat : les taux de réalisation en SF, tous sites considérés, sont de 36,1 % chez les DbF et de 39,5 % chez les DbQ ; en SI, de 25,9 % et de 35,5 % respectivement. Plusieurs études ont mesuré les taux de liaisons variables dans les performances de locuteurs de différents groupes et dans différentes situations de prise de parole ; elles apparaissent dans le Tableau 6. Toutefois, cette mise en correspondance des résultats des unes et des autres, qui peut être indicatrice de tendances, doit être considérée avec prudence étant donné que les sites compris dans les grilles de ces études, si tant est qu'ils soient spécifiés, ne se correspondent pas parfaitement.

Tableau 6

Taux moyens de réalisation de la liaison variable dans diverses études

	Moyenne (%)	
	Informalité	Formalité (modérée à grande)
Présente étude	25,9 (DbF) 35,5 (DbQ)	36,1 (DbF) 39,5 (DbQ)
Ashby (2003)	28,0 Entrevue avec un expérimentateur 26 locuteurs, ville de Tours	-
Reinke (2005)	-	1) 44,7 Infovariété, quiz (télé) 2 animatrices et 12 animateurs 2) 49,6 Chronique culturelle ou chronique d'intérêt général, entrevues (télé) 19 animatrices et 13 animateurs
Howard (2007)	28,0 Interventions du public à la télé Nombre de locuteurs inconnu	51,0 Infovariété à la télé Nombre d'animateurs inconnu
Laks (2009)	28,0 Entrevue avec un expérimentateur auprès de 7 ouvriers de Villejuif	65,0 Discours 43 hommes politiques
Adda-Decker et coll. (2012)	11,0 Échanges entre 46 étudiants parisiens qui se connaissent	-
Durand et coll. (2011)	43,4 Conversation guidée 372 locuteurs de diverses communautés francophones	59,4 Tâche de lecture 372 locuteurs de diverses communautés francophones

On constate que les performances des Db en SI sont comparables à celles de locuteurs français décrites dans la plupart des recherches, qu'elles aient été captées en entrevue individuelle avec un expérimentateur (Ashby, 2003 ; Laks, 2009) ou lors d'un *talk-show* télévisé (Howard, 2007). Font exception à cette comparabilité, avec des taux bien inférieurs, les performances des étudiants enregistrés par Adda-Decker et coll. (2012) en

contexte de dialogue, situation plus informelle que les précédentes. Font également exception, avec un taux de réalisation de 43,4 %, les locuteurs captés en tâche de conversation par Durand et coll. (2011), puisque ces derniers ont considéré tous les types de liaisons : catégoriques, variables, voire non attestées. De façon générale, on peut donc conclure que les performances des Db ont plus en commun avec celles de locuteurs portant attention, dans une certaine mesure, à leur façon de s'exprimer qu'avec celles d'intimes qui conversent.

Les taux des Db en SF sont, en revanche, inférieurs à ceux des locuteurs qui portent, par convention ou par choix, une attention soutenue à leur élocution, comme les animateurs à la télé ou à la radio (Howard, 2007 ; Reinke, 2005), les hommes politiques (Laks, 2009), les lectrices ou lecteurs de nouvelles, français ou québécois (Howard, 2007 ; Reinke, 2005), ou des personnes en situation de lecture (Durand et coll., 2011 ; Reinke, 2005).

Ont pesé lourd dans les résultats globaux trois sites qui ont eu des taux de réalisation catégoriques ou presque catégoriques, quels que soient les Db et les situations : 4. (Pro + V) ; 5. (Prép) ; et 7. (Quand). Ce sont les sites 1a. (V + Inf), 2. (Pas), 3. (Mais) et 8. (N + Adj) qui présentent, dans l'ensemble, le moins de cas de liaisons.

Tableau 7

Réalisation de la liaison variable : significativité statistique des différences entre les versions et la formalité de la situation (tous sites)

Formalité	Version	dl	Valeur de <i>t</i>	PR > <i>t</i>
SF versus SI	VF	207	2,81	* ,005
	VQ		1,06	,293
SI	VF versus VQ		-3,51	* < ,001
SF	VF versus VQ		-0,93	,336

Note. * indique une différence significative.

Deuxième constat : comme l'indique le Tableau 6, les DbQ produisent un peu plus de liaisons en SF que leurs collègues français (39,5 % contre 36,1 %), et encore un peu plus en SI (35,5 % contre 25,9 %). Les données du Tableau 7 confirment que la différence constatée entre les deux groupes en SI est significative (SI – VF versus VQ). Les DbQ font ainsi usage d'une langue plus surveillée en SI que les DbF. Ce constat trouve appui dans le peu de contraste dans l'usage de la liaison variable que montrent les DbQ selon les situations. En effet, il y a absence de différence significative entre SF et SI (SF versus SI – VQ), tout le contraire de ce qui se voit chez les DbF (SF versus SI – VF). Autrement dit, les DbQ ont une conduite homogène qui ne tient pas compte de la situation; les DbF, un comportement différent en fonction de celle-ci, comme c'est le cas dans la population.

En résumé, les Db, lorsque leurs personnages évoluent en SI, ne produisent pas vraiment plus de liaisons que ne le font les différentes personnes qui ont été enregistrées en situation d'entrevue individuelle, dont le niveau de formalité est modéré compte tenu de la spontanéité qu'elle peut engendrer. Pour ce qui est de leur usage en SF, leurs taux d'emploi correspondent à ceux obtenus dans des circonstances de formalité moyenne, mais restent en deçà de ceux observés chez les personnes captées en situation de formalité élevée, comme le sont, par exemple, le bulletin de nouvelles, le documentaire et la lecture. Cela étant, les Db présentent aux cinéphiles, sur le plan des liaisons variables, une langue qui n'est ni familière ni affectée. Le comportement des Db quant à cette variable linguistique diverge

un peu de celui constaté avec les variantes non élidées des pronoms et le maintien des groupes consonantiques finaux.

Quant aux DbQ, leur emploi des liaisons variables est légèrement plus important que celui des DbF, et ce, tant dans les SI que les SF. Il y a donc là un souci de correction plus grand, ce qui transparait aussi dans le fait qu'il n'y a pas de différence significative entre les niveaux de formalité : leurs taux de réalisation dans les deux situations ne sont jamais significativement différents (SF versus SI - VQ), contrairement à ceux des DbF (SF versus SI - VF). Cette absence de différence significative dans l'usage de la liaison s'ajoute à celles déjà constatées dans les cas des pronoms non élidés et du maintien des groupes de consonnes finaux.

Présence ou absence de la particule *ne* de l'adverbe de négation discontinu *ne ... pas*

Nous avons relevé 1595 sites morphosyntaxiques où la particule *ne* pourrait être présente ou absente. Le Tableau 8 affiche des taux de réalisation qui se situent entre 35,8 % et 62,9 % selon la situation et la version.

Tableau 8

Taux moyens de maintien de la particule ne (N = nombre de personnages ayant produit la variable)

Présence de <i>ne</i>	Version	Formalité de la situation	
		Formelle	Informelle
		Moyenne (%)	
<i>ne</i>	VF	62,9	35,8
<i>N = 169</i>	VQ	53,9	45,6

Premier constat : les taux de réalisation de *ne* des Db en SI surpassent la plupart de ceux obtenus dans des études sur la langue parlée spontanée, comme c'est le cas pour les variantes formelles des trois variables linguistiques précédentes. Les taux en SF sont néanmoins inférieurs à ceux captés dans des contextes de grande formalité, comme c'est le cas pour la liaison variable.

Dans une analyse d'entrevues de 60 locuteurs québécois (corpus Sankoff-Cedergren), Sankoff et Vincent (1977) n'obtiennent qu'un maigre taux de 4 % de maintien. Armstrong (2002), qui a analysé les productions verbales de 16 étudiants lorrains de 11 à 18 ans, n'obtient guère plus : 3 % en entrevue face à face avec l'expérimentateur et 1,1 % en conversation en groupes de pairs. Hansen et Malderez (2004) ont fait l'analyse de trois corpus collectés à des périodes différentes entre 1972 et 1993, dans lesquels sont enregistrés 16 Parisiens et 48 locuteurs de l'Oise (en périphérie de la capitale) âgés de 15 à 65 ans. Elles obtiennent des taux de maintien de 15,8 %, 9,2 % et 7 %. Les 75 étudiants universitaires de Trois-Rivières et de Montréal, âgés de 20 à 25 ans et enregistrés par Ostiguy et coll. (2005) en tâche d'exposé ou d'entrevue avec des pairs avec consigne explicite d'utiliser une langue « soignée », n'ont maintenu *ne* que dans 12,8 % des cas. Seul Ashby (1981) obtient un taux plus élevé, à savoir 37 %, chez 35 locuteurs de la ville de Tours appartenant à deux strates d'âges, à savoir 14 à 24 ans et 54 à 61 ans, dans le cadre d'entrevues individuelles.

En revanche, si les Db se comportent différemment de la population, ils présentent les mêmes tendances si on considère les taux obtenus pour les sites morphosyntaxiques qui attirent le *ne* ou qui nuisent à sa réalisation. L'analyse d'un échantillon de 1051 cas tirés des 10 films du corpus a en effet permis d'attester l'influence du site sur la production de la particule *ne*. Le Tableau 9a montre que, dans l'ordre, l'usage du pronom sujet *nous*, le groupe sujet nominal (p. ex. « un robot *ne* doit pas porter la casquette »), le pronom indéfini *personne* (p. ex. « personne *ne* veut y aller ») et la structure *Jamais* + Pro (p. ex. « Jamais je ne ferais ça ») attirent la particule *ne* ; que la phrase injonctive (p. ex. « *Ne* sois pas inquiet ») et la locution restrictive *ne ... que* (« il n'y a que vous ») l'attirent dans presque la moitié des cas ; et que les pronoms sujets personnels *je, il, ils, elle* et *elles* et neutres *ce* et *ça* ainsi que le pronom impersonnel *il* provoquent sa chute. De même, comme le montre le Tableau 9b, le vouvoiement attire *ne*, et le tutoiement le repousse.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Hansen et Malderez (2004) et de Villeneuve (2017), qui rendent compte, toutes proportions gardées, des mêmes contraintes linguistiques ou discursives. Autrement dit, dans les performances des Db, le maintien de *ne* est soumis aux mêmes contraintes qui s'exercent sur la langue parlée des locuteurs enregistrés dans des situations plus ou moins informelles.

Tableau 9a

Taux moyens de maintien de la particule ne selon le site morphosyntaxique

Sites morphosyntaxiques	Nombre d'occurrences	Taux moyen (%)
Pro <i>nous</i> + <i>ne</i>	7/7	100,0
GN ou patronyme sujet + <i>ne</i> + V	65/74	87,8
Pro indéfini <i>personne</i> sujet + <i>ne</i> + V	18/25	72,0
<i>Jamais</i> + Pro sujet + <i>ne</i>	7/10	70,0
Phrase injonctive <i>Ne</i> + GV	52/96	54,1
Locution restrictive <i>ne ... que</i>	20 /37	54,0
Pro personnel sujet + <i>ne</i> + Pro complément ou V (excluant <i>on, tu</i> et le <i>vous</i> de vouvoiement)	159/447	35,5
Pro neutre sujet <i>ce, ça</i> + <i>ne</i> + Pro complément ou V	41/138	29,7
Pro impersonnel <i>il</i> + <i>ne</i>	23/85	27,0

Tableau 9b

Taux moyens de maintien de la particule ne et vouvoiement

Sites morphosyntaxiques	Nombre d'occurrences	Taux moyen (%)
Vouvoiement + <i>ne</i> + Pro complément ou V	20/22	91
Tutoiement + <i>ne</i> + Pro complément ou V	34/113	30

Deuxième constat : les Db montrent des taux plus élevés en SF qu'en SI. Les DbF et les DbQ ont des taux respectifs de réalisation du *ne* de 35,8 % et de 45,6 % en SI, et de 62,9 % et de 53,9 % en SF. Ce comportement linguistique calque celui de la population. Villeneuve (2017), dans le but de vérifier si la présence de *ne* est bel et bien l'objet d'une variation situationnelle (stylistique), a étudié le phénomène, dans un premier temps, chez 32 personnalités québécoises interviewées dans le cadre d'une émission de télé laissant place à l'émotion et aux confidences ; dans un second temps, chez huit de ces personnalités,

dans une situation plus contraignante, à savoir une entrevue réalisée au cours d'une émission d'affaires publiques traitant de leurs parcours professionnels. L'analyse de la première situation révèle un taux d'usage de *ne* de 9,6 %. Des 32 locuteurs, cinq n'en ont produit aucun. Pour ce qui est de la seconde situation, plus formelle, les huit locuteurs ont produit 32,6 % de *ne* alors qu'ils n'avaient eu qu'un taux de 12,8 % dans la première. De même, Reinke (2005) constate que les taux de réalisation sont de 79,8 % pour les émissions de grande formalité (type 1 : bulletin d'information, documentaire), de 35,7 % pour celles de formalité modérée (type 2 : information commentée, chronique culturelle ou chronique d'intérêt général, entrevue avec des personnalités) et de 21,2 % pour celles oscillant entre formalité modérée et informalité (type 3 : infovariété, *quiz*). Les auteurs concluent que le maintien du *ne* est sujet à une variation situationnelle et caractérise une prise de parole dans un contexte qui amène les individus à porter attention à la façon dont ils s'expriment.

Tableau 10

Maintien de la particule ne : significativité statistique des différences entre les versions et la formalité de la situation

Formalité de la situation	Version	dl	Valeur de t	PR > t
SF versus SI	VF	179	4,84	* < ,001
	VQ		1,43	,153
SI	VF versus VQ		-2,62	* ,009
SF	VF versus VQ		1,59	,114

Note. * indique une différence significative.

Comme l'indique le Tableau 10, les Db montrent des taux de réalisation de *ne* différents selon les situations : la différence observée chez les DbF est significative (voir SF versus SI – VF), mais non celle constatée chez les DbQ (voir F versus I – VQ). Ces derniers distinguent donc peu la situation de ce point de vue. Qui plus est, les DbQ produisent plus de *ne* en SI que ne le font les DbF, avec 45,6 % contre 35,8 % : la différence est significative (voir SI – VF versus VQ). En clair, les DbQ ne marquent pas plus la situation avec *ne* qu'ils ne le font avec les variantes non élidées des pronoms, le maintien des groupes consonantiques finaux et la liaison, donnant ainsi à l'écoute une impression de correction langagière soutenue. Ce comportement conforte les auteurs des études qui ont fait valoir cet aspect du français employé dans les doublages québécois.

Conclusion

En conclusion, les résultats de notre étude, qui repose sur 10 films doublés, montrent que, du point de vue des quatre variables sociolinguistiques examinées, le français du doublage, qu'il soit français ou québécois, ne rend pas compte des usages réels décrits dans les différentes études sur le français parlé : dans les échanges informels entre personnages, imaginés par les concepteurs des films, les taux de production de variantes associées à une situation de grande formalité sont toujours plus élevés. Autrement dit, les industries française et québécoise s'entendent sur un point : la langue du doublage ne vise pas à représenter avec nuances les usages réels des communautés pour qui les doublages ont été produits.

L'analyse d'extraits de la série *SophieQ* et de son doublage *SophieF*, dont les résultats globaux figurent au Tableau 11, appuie cette conclusion de deux façons : (a) la production locale québécoise *SophieQ* comporte beaucoup moins de variantes formelles que les VQ des films américains et (b) *SophieF* présente des taux de variantes formelles nettement supérieurs à ceux de *SophieQ*, de toute évidence parce qu'il s'agit d'un doublage et qu'il se conforme aux conventions et aux attentes de cette industrie. Seuls les taux de liaisons font exception dans les deux cas.

Tableau 11

Comparaison entre les taux de production des variantes formelles des doublages et ceux de Sophie

Version	Taux moyen (%)			
	<i>il/ils</i> (variantes non élidées)	Maintien du groupe de consonnes final	Liaison	Maintien du <i>ne</i>
VQ	71,0	82,0	36,0	42,0
VF	58,0	81,0	29,0	39,0
<i>SophieQ</i>	3,9	26,2	34,3	0,0
<i>SophieF</i>	51,6	69,8	27,6	15,0

Toutefois, les doublages français et québécois ne sont pas identiques. Les résultats montrent une différence notable et récurrente entre les deux, qui aide à comprendre en quoi la langue du doublage québécois peut donner l'impression d'une langue trop corrigée, artificielle. Pour ce qui est de notre étude, la différence majeure entre les deux industries réside dans les relations entre taux de variantes formelles (variantes non élidées des pronoms, maintien des groupes de consonnes finaux, réalisation de liaisons variables ou de l'adverbe *ne*) et situations. L'équipe de traduction française a fait le choix qu'au type de situation dans laquelle les personnages sont mis en scène corresponde une image linguistique vraisemblable eu égard aux usages réels des francophones : ainsi y a-t-il un usage plus ou moins grand de variantes familières (variantes élidées des pronoms, simplification des groupes de consonnes, absence de liaisons variables ou de l'adverbe *ne*) selon que la situation est informelle ou formelle. En revanche, du côté de l'équipe québécoise, ce souci transparaît moins, comme le révèle l'analyse statistique, qui ne détecte pas de différences de taux entre les SI et les SF qui soient significatives. La langue représentée dans les doublages québécois est donc plus homogène et affecte, dans une certaine mesure, le réalisme des dialogues.

Les discussions que nous avons menées avec des doubleurs, des directeurs de plateaux et des producteurs, notamment dans le cadre d'un atelier sur la langue du doublage intitulé *Doublez les films et téléseries au Québec. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?* qui s'est tenu le 13 octobre 2018 à la Maison de la littérature de Québec, ont mis en évidence différentes raisons qui expliquent la forme que prend la langue du doublage québécois. Des doubleurs ont rappelé que l'usage du FI dans les films doublés repose sur une pratique ancrée depuis les débuts de cette industrie. La norme parisienne était, dès 1950, celle de ce secteur. Du reste, parmi les premiers doubleurs, beaucoup étaient d'origine française, ce qui a contribué à donner un certain ton à la langue utilisée. De plus, à cette époque, le milieu culturel québécois aurait encouragé cette pratique avec l'idée qu'il fallait faire entendre au public une langue de « qualité », dans le but indirect de corriger la langue des Québécois.

Le choix fait par les artisans du doublage d'une langue bien différente de celle des Québécois, sans accent (Reinke et coll., 2019), corrigée et uniforme repose aussi sur un parti pris traductologique : tenter de faire oublier au public qu'il s'agit d'une traduction. En effet, l'usage du FI évite de renationaliser le film original : il agit comme langue comprise par le public, mais étrangère à maints égards, tout comme le sont les personnages et les lieux des films doublés.

Les directeurs des maisons de production avec qui nous nous sommes entretenus ont également fait valoir des raisons commerciales : réaliser un produit dans une langue accessible au marché francophone. Toutefois, de leur propre aveu, le marché étranger est peu important.

En fait, le véritable marché des films doublés est le Québec. Pourquoi alors utiliser le FI pour vendre le produit aux Québécois ? C'est que, les Québécois n'apprécient guère les doublages de films étrangers dans leur variété de français. Mis à part pour les films d'animation, il y a eu échecs commerciaux récurrents. Il ne faut pas oublier que l'usage du FI a forgé des habitudes d'écoute dans la population, qui s'est habituée à ne pas entendre les acteurs non québécois parler comme eux. À cette enseigne, il apparaît que la population ressent également un réel malaise à voir des acteurs étrangers parler comme eux. Nous avons suggéré l'idée que le choix linguistique fait par l'industrie québécoise a ainsi comme effet indirect de ménager l'insécurité linguistique des Québécois par rapport à leur variété de français (Ostiguy et Reinke 2015 ; Reinke et Ostiguy 2012). L'idée que les Québécois ressentent une telle insécurité dans ce contexte trouve appui dans le fait qu'on ne retrouve pas l'équivalent dans la population française qui, manifestement, est à l'aise avec les doublages de son industrie. En effet, les traducteurs et les doubleurs français ont, comme on l'a montré dans la présente étude, un recours plus grand aux variantes de registres pour caractériser les personnages et marquer les situations.

Dans les écoles de théâtre, encore aujourd'hui, les formateurs travaillent à accroître la maîtrise du FI des futurs comédiens dans les cours dédiés à l'exercice du doublage. On ne sait pas trop quel est le rôle des artisans eux-mêmes dans la forme que la langue du doublage a prise. Dans une prochaine étape de la recherche, nous allons étudier de façon plus systématique les représentations que les artisans du milieu du doublage entretiennent par rapport à la langue en général, et par rapport à celle qu'ils mettent en avant dans leurs productions.

La correspondance devrait être adressée à Kristin Reinke.
Courriel : kristin.reinke@lli.ulaval.ca

Notes

¹ Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une recherche subventionnée intitulée *La langue du doublage québécois : usages et perceptions*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (n°110168). Les auteurs tiennent à remercier Émilie Carpentier, Frédérique Corbin, Maude Gromko-Vallée, Marjorie Simard et Julie-Anne Veilleux, étudiantes en linguistique à l'Université Laval, qui ont agi comme assistantes de recherche.

² Pour un portrait complet des lois et amendements en rapport avec le doublage, le lecteur consultera Houle, D'Amours et Boisvert (2002).

³ Il a été ouvert de nouveau en 1996, mais seulement à la communauté européenne (Paquin, 2000).

⁴ Saison 1, épisode 2.

⁵ Saison 1, épisode 3.

⁶ Pour une présentation de ces traits, voir Reinke et Ostiguy (2016).

⁷ Pour un exposé complet portant sur la variante élidée du pronom impersonnel *il*, voir Blanche-Benveniste (2010).

⁸ Obligatoires chez Delattre (1966) et Encrevé (1988).

⁹ Facultatifs chez Delattre (1966) et Encrevé (1988).

Références

- Adda-Decker, M., Fougeron, C., Gendrot, C., Delais-Roussarie, É. et Lamel, L. (2012). La liaison dans la parole spontanée familière : une étude sur grand corpus. *Revue française de linguistique appliquée*, 17, 113-128.
- Armstrong, W. (1996). Variable deletion of French /l/: Linguistic, social and stylistic factors. *Journal of French Language Studies*, 6(1), 1-21.
- Armstrong, W. (2002). Variable deletion of French *ne*: A cross-stylistic perspective. *Language Sciences*, 24(2), 153-173.
- Ashby, W. J. (1981). The loss of the negative particle *ne* in French: A syntactic change in progress. *Language*, 57(3), 674-687.
- Ashby, W. J. (1984). The elision of /l/ in French clitic pronouns and articles. Dans E. Pulgram (dir.), *Romanitas: Studies in Romance Linguistics* (p. 1-16). Ann Arbor, MI : University of Michigan Press.
- Ashby, W. J. (2001). Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours ?. *Journal of French Language Studies*, 11, 1-22. doi:10.1017/S0959269501000114
- Ashby, W. J. (2003, septembre). *La liaison variable en français tourangeau : une analyse en temps réel*. Communication présentée au Colloque AFLS, Tours, France.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). Où est le il de il y a?. *Travaux de linguistique*, (61), 137-153.
- Caron, C.-I., (2003). Translating Trek: Rewriting an American icon in a Francophone context. *The Journal of American Culture*, 26, 329-355.
- Côté, M.-H. (2012). French liaison. Dans M. van Oostendorp, C. J. Ewen, E. Hume et K. Rice (dir.), *The Blackwell companion to phonology* (p. 2685-2710). Oxford, Royaume-Uni : Wiley-Blackwell.
- Cox, T. (1998). Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada. *Revue canadienne des langues vivantes*, 54, 172-197.
- Delattre, P. (1966). *Studies in French and comparative phonetics*. La Haye, Pays-Bas : Mouton.

- Durand, J., Laks, B., Caldron, B. et Tchobanov, A. (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? *Langue française*, (169), 103-135.
- Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usage du français*. Paris, France : Seuil.
- Hansen, A. B. et Malderez, I. (2004). Le *ne* de négation en région parisienne : une étude en temps réel. *Langage et société*, (107), 5-30. doi:10.3917/lis.107.0005
- Howard, M. (2007). La variation sociolinguistique dans la langue des médias : le cas de la liaison en français. Dans M. Abécassis, L. Ayosso et É. Vialleton (dir.), *Le français parlé au 21ème siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Annales du colloque d'Oxford (juin 2005), Volume 1 (p. 89-108). Paris, France : L'Harmattan.
- Houle, M., D'Amours, S. et Boisvert, N. M. (2002). *État de situation sur le cinéma et la production audiovisuelle au Québec*. Repéré à http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01691FR_Etat_cinema_télévision_2014H00F04.pdf
- Kemp, W., Pupier, P. et Yaeger, M. (1980). A linguistic and social description of final consonant cluster simplification in Montréal French. Dans R. W. Shuy et A. Shnukal (dir.), *Language use and the uses of language, Proceedings of fifth annual Colloquium on New Ways of Analyzing Variation in English* (p. 12-40). Washington, D. C. : Georgetown University Press.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (2001). Langage parlé et langage écrit. Dans G. Holtus, M. Metzeltin et Ch. Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik I* (p. 584-627). Tübingen, Allemagne : Niemeyer.
- Laks, B. (1980). *Différenciation linguistique et différenciation sociale, quelques problèmes de sociolinguistique française* (Thèse de doctorat inédite). Université de Paris VIII, Vincennes, Paris, France.
- Laks, B. (2009). Dynamiques de la liaison en français. Dans L. Baronian et F. Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves-Charles Morin* (p. 237-267). Québec, Canada : Presses de l'Université Laval.
- Martel, G., Reinke, K., Deshaies, D., Ménard, L. et Émond, C. (2010). Variations sociodiscursives dans la mise en scène de l'information télévisée. Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies* (p. 87-114). Québec, Canada : Presses de l'Université Laval.
- Montgomery, C. (2017). Double doublage: Vocal performance in the French-dubbed versions of Pixar's Toy Story and Cars. Dans T. Whittaker et S. Wright (dir.), *Locating the voice in film: Critical approaches and global practices*. Publié dans Oxford Scholarship Online : January. doi:10.1093/acprof:oso/9780190261122.003.0006
- Ostiguy, L., Champagne, É., Gervais, F. et Lebrun, C. (2005). *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation à l'enseignement au secondaire*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française. Repéré à http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/index_indic.html
- Ostiguy, L. et Reinke, K. (2015). La langue du doublage québécois : un français idéal fabriqué au Québec. Dans K. Sarkowsky, S. Rainer-Olaf et S. Schwarze (dir.), *Migration, regionalization, citizenship* (p. 231-252). Wiesbaden, Allemagne : Springer VS.

- Paquin, R. (2000). Le doublage au Canada : politiques de la langue et langue des politiques. *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 45, 127-133.
- Plourde, É. (2000). La vision dédoublée, *Dire*, 10(1), 26-27.
- Plourde, E. (2003). Doublage : uniformisation linguistique et manipulation du discours. *Post-Scriptum*, (3). Repéré à <http://post-scriptum.org/03-11-doublage-uniformisation-linguistique-et-manipulation-du-discours/>
- Poplack, S. et Walker, D. (1986). Going through (L) in Canadian French. Dans D. Sankoff (dir.) *Diversity and diachrony* (p. 173-197). Amsterdam, Pays-Bas / Philadelphie, PA : John Benjamins.
- Pustka, E. (2011). Le conditionnement lexical de l'élision des liquides en contexte post-consonantique final. *Langue française*, (169), 19-38.
- Rajala, J. (2016). *Observations sur la norme phonétique chez des universitaires québécois* (Mémoire de master). Université de Helsinki, Helsinki, Finland. Repéré à <https://helda.helsinki.fi/handle/10138/169685>
- Reinke, K. (2018). Normes et usages du français aux grand et petit écrans au Québec. Dans C. A. Garabato, H. Boyer, L. K. Djodjevic et B. Pivot (dir.), *Actes du III^e Congrès Francophone de Sociolinguistique*. Limoges, France : Lambert-Lucas.
- Reinke K., avec la collaboration d'Ostiguy, L. (2005). *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française. Repéré à https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2005-2006/etude6_compl.pdf
- Reinke, K. et Ostiguy, L. (2012). Doublage et sociolinguistique : une étude comparative du doublage québécois et français. *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 32(1), 26-48.
- Reinke, K. et Ostiguy, L. (2016). *Le français québécois d'aujourd'hui*, Romanistische Arbeitshefte, 62. Berlin, Allemagne : De Gruyter.
- Reinke, K., Ostiguy, L., Houde, L. et Émond, C. (2019). Cachez cet accent qu'on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec. *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, (31), 74-94.
- Santerre, S., Noiseux, D. et Ostiguy, L. (1977). La chute de /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois. Dans M. Paradis (dir.), *The Fourth LACUS Forum* (p. 530-538). Columbia, SC : Hornbeam Press.
- Sankoff, G. et Vincent, D. (1977). L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal. *Le Français moderne*, 45, 243-256.
- Tousignant, C. (1978). *La liaison consonantique en français montréalais* (Mémoire de maîtrise inédite). Université de Montréal, Montréal, Canada.
- van Ameringen, A. et Cedergren, H. J. (1981). Observations sur la liaison en français de Montréal. Dans D. Sankoff et H. Cedergren (dir.), *Variation Omnibus* (p. 141-150). Edmonton, Canada : Linguistic Research Inc.
- Villeneuve, A.-J. (2017). A French spoken norm under the Radio-Canada spotlight: Verbal negation and Quebec cultural elites. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 23(2), 112-123.
- von Flotow, L. (2009). Frenching the feature film twice: Or le synchronien au débat. Dans J. Díaz Cintas (dir.), *New trends in audiovisual translation* (p. 83-98). Clevedon, Royaume-Uni : Multilingual Matters.

von Flotow, L. (2015). June 2007: Quebec politicians debate a bill to impose strict controls on audiovisual translation, and fail to pass it. Dans K. Mezei, L. von Flotow et S. Simon (dir.), *Translation effects: The shaping of modern Canadian culture* (p. 62-75). Montréal, Canada : McGill-Queen's University Press.